

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2020_038

Séance du mercredi 10 juin 2020

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 05/06/2020

Présents : 19

L'an deux mille vingt et le dix juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 19

Pour : 19

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Florence BOISSIER

Présents : Catherine BLACLARD, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Olivier MALACHANNE, Lucie BONICEL, Sophie BOISSIER, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Gilles MERCIER, Guillaume HARVOIS, Mathieu PUCHERAL, Florence BOISSIER, Thibaud MALGOUYRES, Clara ARBOUSET, Cyril DJALMIT, Julie DELES

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: Proposition d'offre de télégestion - DE_2020_038

La commune dispose d'équipements de télésurveillance pour les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Afin d'utiliser au mieux ces appareils, de pouvoir s'adapter aux évolutions technologiques et notamment à la suppression prochaine du canal de communication Data GSM; il est nécessaire de disposer d'un logiciel de supervision.

Le syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère propose une convention pour l'utilisation d'un logiciel de supervision des dispositifs de télégestion des réseaux d'eau et d'assainissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- approuve le projet de convention ci-annexé
- autorise son maire à signer cette convention, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à sa bonne exécution.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphan Maurin

